# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 29 mars 1996

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 2 Avril 1996

Appel d'offres Européen de fournitures de micro-ordinateurs et d'imprimantes bureautiques

[Annexe]

#### Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

### Présents:

#### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

#### Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

## **Excusés**:

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

DELIBERATION D96109

Appel d'offres Européen de fournitures de micro-ordinateurs et d'imprimantes bureautiques

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Notre parc de micro-ordinateurs atteint aujourd'hui 200 unités et notre parc d'imprimantes environ 150. Certains de ces matériels sont, en regard des critères du marché, anciens, et ne permettent plus aux personnels qui s'en servent quotidiennement de continuer à travailler de façon performante, que ce soit par des incidents qui se reproduisent trop fréquemment, des capacités mémoires insuffisantes ou des temps de réponses trop élevés. Il faut donc que nous procédions, année après année, aux renouvellements qui s'imposent.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation,
- Autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché d'acquisition de fournitures, qui permettra de mener à bien cette opération.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

Ordre du jour